République Française • Département d'Indre-et-Loire • 4ème Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 19 MARS 1978



Jean PROVEUX

Parti Socialiste

Candidat d'UNION DE LA GAUCHE

suppléante : Simone DOUX

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous remercions vivement les 18.411 électrices et électeurs qui ont soutenu nos propositions en votant pour nous au premier tour, nous permettant de rassembler 5.240 voix de plus qu'en 1973.

OUI, LA GAUCHE PEUT GAGNER

Les candidats de gauche ont réuni sur leurs noms 46,4 % des suffrages des électeurs, soit 7 % de plus qu'en 1973 (39,3 %).

Malgré l'absence de tout autre candidat de la majorité sortante, M. Voisin fait moins bien qu'en 1973.

IL A DONC FAIT LE PLEIN DE SES VOIX AU PREMIER TOUR ET LES ELECTEURS DOIVENT BATTRE LE R.P.R. CHIRAQUIEN.

UN DEPUTE NE PEUT TENIR DEUX LANGAGES

Il faut en finir avec ce député qui est d'accord avec ses électeurs dans la circonscription et fait le contraire au Parlement.

- **Il se dit partisan du développement économique et social,** mais les difficultés des ouvriers de Michelin ne l'intéressent pas, les licenciements chez Voyer... il les confie à Jean Royer ! la mort de Vigneseuil le laisse indifférent.
- **Il se dit partisan de la suppression des inégalités sociales,** mais il a approuvé le privilège de l'avoir fiscal (impôt Chaban Delmas), il trouve normal les cumuls abusifs... sauf pour les généraux !
- **Il se dit défenseur de la famille,** mais il refuse la revalorisation de 50 % des allocations familiales.
- **Il prétend défendre les exploitations agricoles familiales,** mais il appartient au R.P.R. qui :
  - a supprimé l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels (Debré 1959),
  - a voté la taxe de coresponsabilité sur le lait,
  - a voté la taxe à la bouteille,
  - refuse de reconnaître la représentativité de tous les syndicats.
- **Il prétend défendre l'artisanat et le commerce** et se dit hostile à la taxe professionnelle, mais :
  - Qui l'a voté au Parlement ? Le R.P.R.
  - Qui a fait disparaitre plus de 15.000 entreprises en 1977 ? Barre qu'il soutient.

IL FAUT UN DEPUTE DISPONIBLE

- Le député sortant n'a fait **aucun compte rendu de mandat en 5 ans.** Le candidat de gauche prend l'engagement non seulement de tenir régulièrement des permanences dans chaque canton, mais encore d'y organiser une réunion au moins une fois par an.

• Un député doit connaître les revendications et problèmes des syndicats, organisations professionnelles et des associations.
Le candidat de gauche prend l'engagement de consacrer une partie de son temps à ces rencontres.

l'application du Programme Commun, avec les réformes fournissant les moyens politiques et financiers indispensables, permettra de changer la vie dans votre circonscription.

- POUR LA JUSTICE SOCIALE,
- POUR LUTTER CONTRE LES INEGALITES ET DEFENDRE LES DEFAVORISES
- POUR UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ECONOMIE ET DE LA CROISSANCE

●●●

DONNEZ LA VICTOIRE A LA GAUCHE

VOTEZ JEAN PROVEUX, PARTI SOCIALISTE

candidat d'UNION DE LA GAUCHE

Suppléante : Simone DOUX

Vu le candidat

Le Parti Communiste et son candidat :
Jean-Claude GUILLON

Le Mouvement des Radicaux de Gauche et son candidat :
Robert DEGRÉ

appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 Mars à rassembler leurs suffrages le 19 Mars sur :

Jean PROVEUX

devenu le candidat d'Union de toute la gauche.

Imp. E.V. Tours r.c. 75 B 35